



Editorial

2020,

c'est loin et c'est déjà demain

La première décennie des années 2000 se termine déjà. Nous avons pu suivre l'évolution de l'Entreprise Electrique durant ces dix dernières années. Il est évident que celle-ci s'est véritablement métamorphosée pour anticiper l'essor de nouveaux marchés dans les métiers des infrastructures réseaux d'énergie et de communication :

- Du côté de la distribution d'énergie : l'enfouissement des réseaux électriques, les besoins importants de rénovation du réseau alertés par les tempêtes hivernales dévastatrices, les nouvelles orientations d'ERDF (travaux et maintenance), et l'apparition des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque, représentent désormais les enjeux de demain.
- Les villes s'éclairent de mieux en mieux. Il est désormais nécessaire de revoir les réseaux d'Eclairage Public pour réaliser des économies d'énergies en optimisant l'éclairage et réduire aussi la pollution lumineuse. Il est impossible de se passer de l'éclairage public mais la tendance de ce début de millénaire est d'éclairer mieux pour consommer moins. Cette approche est déjà anticipée par notre entreprise depuis fort longtemps.
- L'évolution des contrats (Contrat de performance énergétique) permet désormais à un certain nombre de collectivités locales et de leurs mandataires de dynamiser leurs politiques

d'investissement et de gestion de leurs infrastructures sur plusieurs années.

- Les futurs plans de déplacements urbains (PDU) proposent des alternatives aux déplacements en voiture afin de favoriser l'émergence d'autres modes de transports moins énergivores et moins polluants. Une stratégie de déplacements équitables et durables est en œuvre pour les 10 prochaines années à venir pour notre région. Je pense notamment aux voies vertes, zones piétonnes, lignes de bus, parcs relais étendus... sources d'activités pour notre domaine d'intervention.
- Les infrastructures de mobilité urbaines et interurbaines sont également en plein développement et deviennent incontournables : vidéo protection, barrières infrarouges, panneaux à messages variables avec réseau d'énergie et de transition associés... Là encore, nous intervenons sur ces nombreux projets.

Comme vous le constatez et le vivez chaque jour, l'Entreprise Electrique a su trouver sa place sur ces nouveaux marchés en respectant les valeurs humaines qui lui sont propres fondées sur la solidarité, la confiance, le partage, l'autonomie, la responsabilité et le professionnalisme C'est en cultivant un tel état d'esprit, avec nos équipes, que notre entreprise construit avec sérénité son avenir. Soyons confiants ... de belles choses restent à faire, de grands défis nous attendent pour la nouvelle décennie qui arrive !

Laurent TARDIVAT

Sommaire

EditorialP1
Flash sur l'EntrepriseP2 à 4
Les Uns et les AutresP4

Véhicules et engins P4
Sécurité P5 à 7
Qualité/Environnement P8

L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Energétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque



LES MARCHES OBTENUS

ERDF - PFA Nanterre Lille

Travaux de mesures, d'études et d'amélioration des prises de terres

Sur l'Unité Réseau Electricité Normandie concernant : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine Maritime

Marché cadre avec engagement financier sur 18 mois + option de 12 mois

Montant pour les 18 mois 538 920 € HT

Montant pour les 30 mois 898 200 € HT

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE

Alimentation électrique par générateurs photovoltaïques de 3 réservoirs

d'eau potable et d'un captage situés sur les communes de Ceyroux,

St Etienne de Fursac, Savennes et Masbaraud Mérignat dans le département de la Creuse 48 048 € HT

VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Pose et dépose des illuminations festives de Clermont-Ferrand 220 000 € HT

VILLE DE THIERS

Vidéo protection urbaine 107 000 € HT

CLERMONT COMMUNAUTE

Fourniture pose et réparation d'ensemble de signalisation de direction sur 3 ans 120 000 € HT

DIR MASSIF CENTRAL

Mise en œuvre panneaux intempéries PMV A75 (Sérac le Château, Saint Amand Tallende) 150 000 € HT

CONSEIL GENERAL DU PUY DE DOME

Installation signalisation verticale pour SIGNATURE 50 000 € HT

FORMATION POUR HABILITATION H0-B0 V du 17 et 18 juin 2010 à FORMAPELEC



Les 17 et 18 Juin dernier, le personnel d'études de l'ENTREPRISE ELECTRIQUE s'est rendu dans les locaux de FORMAPELEC dans le but d'obtenir l'habilitation électrique H0-B0 V. L'objectif de cette formation, lancée par notre responsable sécurité Jacques ALARY, était de nous permettre de réaliser en toute sécurité des travaux non électriques à proximité d'installations sous tension suivant les prescriptions UTE C 18-510. Cette habilitation nous permettra désormais de diagnostiquer les installations électriques au voisinage des équipements dans le respect des règles de sécurité. Cette initiative nous a également permis une remise à niveau sur les indices de protections, les EPI, les normes et l'ensemble des habilitations électriques, ainsi qu'un rappel des dangers élémentaires des installations électriques.

Benoît SOUBEYROU

UN ARTICLE A NE PAS MANQUER : LA FORMATION AU GRETA

Je suis allé faire un stage pour apprendre à lire et compter.

Je voulais me débrouiller tout seul pour me sentir tranquille dans mon travail, pour être heureux et pour que ma famille, mes collègues soient contents et fiers de moi.

Il y a un an, je ne savais pas lire, écrire ni compter. Aujourd'hui je me mets à lire des magazines et je me débrouille pour faire des lettres en m'appliquant.

Maintenant que la formation est finie, je suis fier de moi !

Bernard SERRE

« Je tiens à féliciter très sincèrement Bernard Serre pour cette démarche remarquable ! » **Patrick MEUNIER**

DU PASSAGE DANS LE SUD !

2010 a été une année économiquement bonne pour l'Entreprise Electrique Sud avec la reconduction des marchés branchement Erdf sur la Haute Loire et la Lozère ainsi que la prise des marchés maintenance Erdf sur les départements du Cantal et de la Haute-Loire.

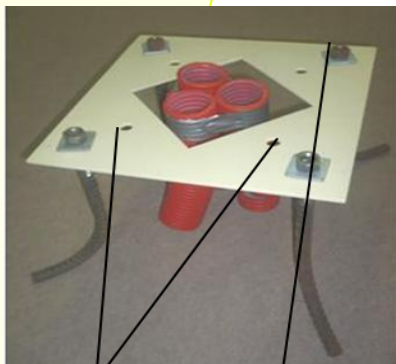
Cependant, le début d'année a été compliqué avec de nombreuses heures d'intempéries sur l'ensemble du secteur.

Pour faire face à cela nous avons du faire appel à de nombreuses équipes du groupe : tout d'abord des équipes de CEE Allier et de l'EGEV au niveau régional, puis il nous a fallu étendre plus large avec la venue d'une équipe de CITEOS Grenoble puis des équipes de SDEL Chatillon sur Chalaronne (69) au mois d'octobre. Ces renforts nous permettront de rattraper le retard accumulé et d'aborder l'hiver à venir avec sérénité.

Sylvain OUVRY

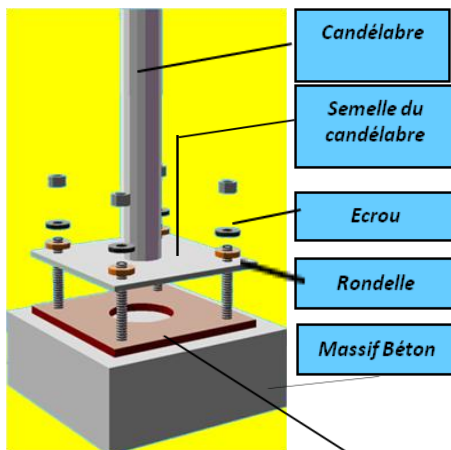
LE GABARIT DE CANDELABRE POLYVALENT

Cette semelle est constituée des 2 entraxes 200x200 et 300x300 avec la possibilité d'un passage de 4 gaines de diamètre 90 maxi parfaitement centré.



Entraxe 200x200 et perçage adapté aux tiges de scellement pour des mâts de faible hauteur

Entraxe 300x300 et perçage adapté aux tiges de scellement pour des mâts de grande hauteur



Semelle PEPLIC ou similaire



CAPUCHONS A INSTALLER SUR LES ECROUS

DESCRIPTIF DU GABARIT DE CANDELABRE POLYVALENT

Lors de la réalisation de massifs de candélabres (massifs coulés), nous devons utiliser des gabarits de dimensions différentes «200X200 ou 300X300». Pour la réalisation des massifs, nous devons veiller à respecter différents critères tels que l'entraxe entre les tiges, la dimension des tiges de scellement (longueur, diamètre), la dimension du massif en fonction de la taille des mâts et enfin le dosage du béton et sa finition.

La qualité de finition de la surface du béton est primordiale, encore plus quand celui-ci doit recevoir un dispositif de réglage et d'isolation pour candélabres du type PEPLIC ou similaire.

Il permet ainsi le réglage rapide et aisé de la verticalité du candélabre par serrage des écrous des tiges qui compriment cette semelle.

Pour une parfaite réalisation du massif, l'entreprise a fabriqué une semelle polyvalente adaptable et utilisable pour les deux types d'entraxe, étant précisé que les critères tels que rappelés ci-dessus ont été scrupuleusement respectés.



ETAPE N° 1

ETAPE POUR LA MISE EN PLACE DU GABARIT

*Pour une bonne mise en place du gabarit, il faut utiliser un béton suffisamment liquide pour faciliter la pénétration des tiges de scellement dans celui-ci. L'utilisation d'un marteau est indispensable pour réaliser cette étape et permettre ainsi de fixer légèrement le gabarit dans le béton.

*A l'aide d'un niveau à bulles, nous pourrions disposer le gabarit parfaitement horizontal.

*Après séchage du béton et le retrait du gabarit, il restera uniquement une surface plane et parfaitement horizontale pour recevoir le dispositif de réglage du type PEPLIC ou similaire.



ETAPE N° 4

ETAPE N° 2



Marteau nécessaire à la pose du gabarit

Un bon nivellement est nécessaire pour une bonne mise en place du mât

ETAPE N° 3



Finition du béton autour du gabarit

ETAPE N° 4



Après la réalisation du massif de candélabre à l'aide du GABARIT POLYVALENT et la mise en place du candélabre, nous remarquerons que aucun jour ne subsiste entre la semelle du mât et le massif en béton.

DECES

Nous avons une pensée pour Jean-Pierre SICARD décédé le 25 septembre 2010. Il était parti en retraite anticipée pour longue carrière le 30 juin 2008 après 35 ans de service à L'Entreprise Electrique. Il était rattaché à l'agence de Langeac. Nous présentons nos condoléances à sa famille et son fils qui œuvre désormais à L'Entreprise Electrique.

STADE MARCEL MICHELIN

Après l'intervention de dépose de 3 mâts, nous avons installé les projecteurs existants sur les nouvelles structures métalliques. Le montage et le câblage s'effectuent au sol avant le levage et après assemblage des pièces métalliques.



A la suite vient la pose des armoires recevant les platines appareillages.

Une première intervention de levage a eu lieu le 25 août 2010 et concernait les angles Nord-Est et Sud-Ouest.

La mise en place de l'ensemble Sud-Est s'est déroulée le 21 septembre 2010. Aujourd'hui les 3 angles sont équipés et en fonctionnement. Cela représente la pose de 137 projecteurs, 250 m de chemin de câble, 6 armoires équipées des 137 platines appareillages et 6 100 m de câble H07 RNF 2X6mm².

Nous avons réalisé également avec Rhône-Alpes Paratonnerre, la mise en place de la nouvelle pointe à dispositif d'amorçage et les 2 prises de terre associées sur le mât Nord-Est.



Bernard JUILLARD et Laurent CAHUZAC

Les uns et les autres

CARNET BLEU ET CARNET ROSE

Julien BOURRIER et Carole PELET sont heureux de nous annoncer la naissance d'INES MAUD née le 25 août 2010

Yann BERNARD et Maria Virginia DA COSTA sont heureux de nous annoncer la naissance d'YLAN né le 23 septembre 2010

Matthieu BRUN et Angélique VALLAS sont heureux de nous annoncer la naissance de MAXIME né le 5 octobre 2010.

Florent CHABANNES et Elodie PANEFIEU sont heureux de nous annoncer la naissance de TIMEO né le 24 octobre 2010.

Corinne BROUSSE

Véhicules et engins

INCIDENT SUR VEHICULES ET ENGIN - DEPENSES ANORMALES

L'Entreprise Electrique Clermont :

- Le chauffeur du camion a heurté l'arrière d'un véhicule en stationnement
Notre véhicule n'a pas de dégâts, mais il faut supporter la franchise →Coût : 1 356.90 € HT

L'Entreprise Electrique Puy-de-Dôme :

- Avec sa camionnette a heurté l'arrière du véhicule qui le précédait →Coût : 1 356.00 € HT
- Le chauffeur du camion a tourné trop court et a accroché le réservoir d'huile →Coût : 2 541.48 € HT

L'Entreprise Electrique Sud :

- En sortant d'un stationnement n'a pas vu la borne en béton qui était devant →Coût : 1 226.00 € HT
- Bas de caisse + porte droite et porte latérale accrochées contre un rocher →Coût : 1 881.70 € HT

Denis POUILLARD

OUTILLAGE TST

Dans le flash info du 16 Avril 2010, j'avais évoqué la mauvaise utilisation des outils et matériels isolés, conduisant très souvent à la **dégradation** de ces outillages et par conséquent à la **mise en danger des utilisateurs**. En effet, ce type d'outillage spécialisé a un coût élevé, et vous verrez de nouveau 2 exemples à ne pas suivre, car les réparations quand elles sont possibles sont beaucoup plus onéreuses que l'achat de matériel neuf.

	ARTICLE NON REPARABLE
	POUR INFO PRIX DU C200 NEUF 33.32 € HT
	Examen : 1 C200 08/09 Mauvais fonctionnement du cliquet Traces de chocs sur capeau de cliquet et isolation
MMECA 3/8 CHAP C200 MAC ISOL REPAR	MECANISME C200 3/8 CHAPEAU + CAPUCHON ORANGE MACOUTIL ISOLATION FRAIS DE REPARATION



Commentaire du fournisseur à qui ce type d'outil avait été expédié pour devis de remise en état.
Nous avons également et de façon fréquente le " tourne vis pied de biche "

Il est déplorable que ce tourne vis ai servi de burin ou de pied de biche, car les personnels de nos sociétés sont suffisamment bien dotés pour ne pas avoir à dégrader les outils.

Il apparait que c'est quand même relativement souvent que cela arrive et comme d'habitude, c'est également assez souvent qu'il s'agit des mêmes personnes, ou tout du moins équipes. **CHERCHER L'ERREUR !!!**



Dans le même registre, j'ai souvent des cordons de VAT qui reviennent avec les embouts cassés, et bien sûr c'est tout de lace nouveau matériel.

Pour info, j'ai testé avec le conducteur de travaux du secteur de la Haute-Loire ces produits, et sans être ni l'un ni l'autre monsieur muscle, nous ne

sommes pas arrivés à les casser, en les testant pourtant dans une utilisation anormale d'effort en cisaillement.

Il est possible que l'un de ces cordons ait été défilant, mais je crois plutôt que là encore, ils sont utilisés à des tâches pour lesquels ils ne sont pas prévus !!!

C'EST INACCEPTABLE

Je demande aux Chefs d'Entreprise, Responsables d'Affaires et Responsables travaux et équipes de veiller à ce que ces outillages soient entretenus, rangés séparément des outils classiques et surtout de veiller à ce qu'ils ne soient pas utilisés comme on a vu précédemment.

Encore une fois, c'est **DANGEREUX** et cela a également un surcoût **JAMAIS** répercutable.

Pour info, mais tout le monde le sait déjà, il existe des sacoches de rangement pour ces outils.

Jacques ALARY

LA GRIPPE OU AUTREMENT NOMMEE L'ARLESIENNE !

Tout le monde a suivi les nombreuses péripéties liées à la "fameuse" grippe.....que l'on attend encore.

D'un autre côté, tant mieux ce genre d'épidémie occasionne toujours des perturbations, pas forcément nécessaires par les temps qui courent.

Quoiqu'il en soit, nous avons pour respecter les obligations législatives, approvisionné des masques ainsi que des produits auto désinfectants.

Ces équipements étant périssables dans la durée, nous en avons doté TOUS les centres de travaux et dépôts.

En effet, plutôt que cela se périmé, vous pourrez utiliser les masques contre la poussière (entre autre) et les produits comme nettoyant pour les mains (Pas besoin d'eau avec)

N'hésitez donc pas à les utiliser !

Jacques ALARY

DEMONSTRATION DE COURT-CIRCUIT ELECTRIQUE (réalisée par cellule ERDF à Brioude 43)



Un certain nombre de collaborateurs de L'Entreprise Electrique ont eu l'occasion d'assister aux effets réels occasionnés par un court-circuit sur réseau électrique Basse tension. Cette démonstration était présentée par un service spécialisé d'ERdF qui possède en tout et pour tout 1 seul véhicule sillonnant la France. L'occasion était trop bonne pour la laisser passer, et après la mise en place de l'organisation, nous avons constaté " en direct " que les protections ne sont pas superflues devant ce type d'accident.

(Pour info, j'avais donné les noms des entreprises du périmètre à mon interlocuteur, qui m'a expliqué qu'il les contactait directement afin d'être en phase avec elles au niveau de l'organisation)

Après une partie théorique en salle où le formateur nous a expliqué les diverses conséquences engendrées par un court-circuit, nous avons assisté à plusieurs court-circuit provoqués par un ancien agent de réseau D'EdF.

Il était assez impressionnant de voir, entendre et respirer les effets réels, malgré la distance de sécurité respectée.

Les collaborateurs, pourtant formés pour la majorité aux travaux TST, ont mesuré toute l'importance des protections obligatoires dans ce type d'intervention.

Nous avons, avec le concours des agents, habillé le mannequin avec Tee-shirt et veste de la dotation de L'Entreprise Electrique, et le résultat, sinon positif à 100%, permettait de classer nos équipements comme résistants et bien adaptés à nos travaux.



Les démonstrations successives permettaient de voir l'impact sur un mannequin équipé ou non équipé.

La tête de ce "collaborateur" est réalisée en polystyrène, matériaux qui reflète assez précisément les séquelles réelles occasionnées sur un visage.

Merci à l'équipe d'ERdF pour sa gentillesse et son écoute

Un court-circuit est une liaison accidentelle, d'impédance négligeable, entre 2 points présentant une différence de potentiel en service normal.

Les effets d'un court circuit sont proportionnels à la puissance et à la durée, et sont : Thermique, Electrodynamique, projections, aveuglement, acoustique, ainsi que les vapeurs et l'ionisation de l'air.

Les conséquences sont très souvent des lésions corporelles et esthétiques graves, souvent irréversibles
Les principales sont les BRULURES, LES TROUBLES OCULAIRES ET LES TROUBLES AUDITIFS

NOUS SAVONS EVITER LE COURT-CIRCUIT

Respect des CET / BT Respect des CPP , CPS et de L'UTE C 18-510
Analyse de l'environnement et de l'état des installations sur lesquelles nous intervenons
Outillage individuel isolé agréé, maintenu en bon état et contrôlé avant et après usage

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Casque avec jugulaire et écran facial, vêtements TST à manches longues , Gants isolants,
Sur-gants en cuir siliconés, Chaussures de sécurité, Tapis isolant

ATTENTION : Toutes les formations précisent qu'en travaux TST, les montres, bracelets, alliances, bagues et autres bijoux sont FORMELLEMENT INTERDITS. Le législateur ne connaissait pas à l'époque les PIERCINGS, QUI FONT BIEN EVIDEMMENT PARTIE DE LA FAMILLE DES ACCESSOIRES INTERDITS EN TST

Pensez également que les Clients, Responsables ou riverains qui pourraient être trop près s'exposent à un DANGER car eux, ne sont pas forcément protégés !!! Il est de votre devoir de leur en faire part

Jacques ALARY

SENSIBILISATION AUX RISQUES ELECTRICITE ET GAZ

Un sinistre (potentiellement grave mais toutefois sans conséquence importante) nous a permis, dans l'Entreprise Electrique Nord, d'assister à une réunion provoquée par GRdF Bourgogne, afin de débattre des procédures à respecter impérativement (L'une de nos équipes avait accroché un branchement gaz).



Le débat de l'agent mandaté portait bien évidemment sur l'importance des D.I.C.T. et récépissés que tout dossier chantier doit **OBLIGATOIREMENT** comporter.

C'est par ailleurs tout à fait inscrit dans la politique de l'entreprise qui prévoit que :

AUCUN DOSSIER NE DOIT ETRE DONNE POUR TRAVAUX SANS TOUS LES RENSEIGNEMENTS (TRIES) RELATIFS AUX DICT

Son discours faisait également référence au fait que sur le nombre de réponses expédiées, seul un très petit pourcentage de demandes complémentaires ou précisions étaient demandées, par courrier ou avec demande de rendez-vous sur place avec un agent d'ERdF ou GRdF selon les ouvrages.

C'est dommageable, car il est noté assez souvent que l'entreprise peut disposer de renseignements plus précis, ce qui pourrait limiter voir éviter tous risques corporels ou matériels.

Il faut bien noter que les DICT sont différentes pour L'Elec et pour le Gaz.

Les plans sont donc complémentaires.

Il faut savoir que ERdF n'a à ce jour AUCUNE OBLIGATION de repérer les Branchements électriques et par conséquent AUCUNE OBLIGATION de fournir précisément les emplacements aux entreprises.

Par contre, et depuis l'arrêté du 17 juillet 2000, GRdF devrait connaître l'emplacement des Branchements Gaz.

Précisions supplémentaires, les branchements gaz ne sont pas systématiquement perpendiculaires aux réseaux ou aux coffrets comme une vieille légende tendrait à le faire croire.

De plus, les environnements se modifient au cours des années, et les côtes pouvant exister sur les plans ne sont plus forcément bonnes.

ATTENTION : Depuis le 22 Décembre 2008, AUCUN FONCAGE NE SERA REALISE A PROXIMITE

d'un conduit gaz sans que celui-ci ait été dégagé d'au minimum 0m80 de chaque côté.

N'oublions pas non plus que ce sont en général les entreprises qui font les travaux et repérages, que les grillages avertisseurs ne sont pas toujours mis en place, et pas toujours à la bonne côte, et qu'enfin les traversées faites en fonçage ou pousse tube ne possèdent pas de grillage.

Les sondages manuels resteront encore pour longtemps le seul moyen véritablement fiable pour avoir une certitude quand au positionnement des conduites.

L'agent ERdF nous a également présenté plusieurs morceaux de PE endommagé, et il est évident que si les entreprises avaient eu tous les renseignements ou si les sondages avaient été bien faits, ce ne serait pas arrivé.

L'importance prise par les dégâts occasionnés sur le gaz vient bien sûr du danger potentiel, et je ne pourrais pour confirmer cela que rappeler que les premiers travaux de rabotage effectués à Clermont pour le chantier tramway avaient donné lieu à une belle explosion, à une colonne de flamme d'environ 40 m de haut et surtout à la destruction totale d'un engin neuf, heureusement sans gravité pour le chauffeur qui s'en est miraculeusement sorti sans trop de problème. Je ne parle pas des carreaux des maisons et immeubles voisins.....ni des casernes de pompiers de 3 grandes villes du Puy de Dôme mobilisées.

L'exposé étant terminé, une discussion conviviale autour d'un café permettait à chacun de faire part de ses réflexions, et surtout de penser aux risques potentiels pour les prochains chantiers. Les procédures, analyse des risques et minute sécurité devraient désormais être encore mieux réalisées et utilisées par nos équipes.

Jacques ALARY

SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de juin 2010 à septembre 2010

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	SAUTAREL CHASSAGNE	413 229	Manque 3 étriers de fixation + gants sur connecteur CSE 250	Remplacement par le fournisseur NEXANS	Information au fabricant	350 €	350 €
CHANTIER	ORLIANGE	783	Mauvaise qualité des vérins sur les bornes ESCA 450 à remplissage cuve CCV monobloc	Remplacement par le fournisseur REDILEC	Information au fabricant	1 740 €	1 740 €
CHANTIER	OUVRY	576	Problème de filetage pour fixer la fourche sur une crosse fournie par COMATELEC	Réparation par nos soins	Information au fabricant	150 €	150 €
CHANTIER	CAHUZAC		7 pointes Océan fournies par INDAL présentent des défauts d'aspect	Remplacement par le fournisseur INDAL	Information au fabricant	1 000 €	1 000 €
APPRO	RONDIER		Module photovoltaïque abimé à la réception	Remplacement du panneau abimé	Faire un contrôle à 100 % des panneaux lors de la réception	580 €	290 €
CHANTIER	GENTY		Non présence d'une autorisation de conduite d'un intérimaire lors d'un contrôle de l'inspection du travail	Document oublié au dépôt. Transmission de l'autorisation de conduite par le responsable de chantier	Sensibilisation à l'ensemble du personnel d'avoir les autorisations sur le chantier	300 €	- €
TOTAL :						4 220 €	3 830 €
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Ecrasement de la fosse sceptique à Saint-Marc à Loubaud (23) Rupture d'une conduite d'eau à Villes sur Auzon (84) Problème électrique à Aulnat (63) Dégât dans un jardin à La Face Montivernoux (48)					2 545 € 3 350 € 5 918 € 167 €	Pas concerné
TOTAL :						11 980 €	
DIVERS fiches d'évènements	414 (Buffet) – 1856 (Hue) – 2451 (Muzolet/Goigoux) – 2452 (Goigoux/Védrine) – 2453 (Vedrine/Goigoux) – 1287 (Cahuzac) – 1659 (Brunet) – 306 (Cahuzac)					4 851 €	Pas concerné
TOTAL :						4 851 €	
Véhicules et engins	Voir détail au chapitre « Incidents sur véhicules et engins »					8 356 €	Pas concerné
TOTAL :						29 407 €	3 830 €

COUT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2010 : 74 255 €

COUT DE RESPONSABILITE INTERNE depuis le 1er janvier 2010: 58 800 €

Remboursement des fournisseurs depuis le 1er janvier 2010 : 15 455 €

Sébastien NINY